



PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Dans quel état d'esprit se trouvent les collaborateurs de l'Etat ?

Que ce soit dans l'économie privée ou dans le secteur public, de plus en plus d'employeurs sont confrontés à la souffrance au travail de leurs employés. Néanmoins, peu de mesures sont prises pour corriger ce nouveau mal du monde du travail.

Pourtant, les conséquences sur la santé des employés sont bien souvent catastrophiques sur le court terme mais aussi sur le moyen et le long termes. Pour l'employeur également les conséquences sont importantes notamment lors d'absences de longue durée.

Afin de limiter au maximum les situations d'employés de l'Etat en souffrance sur leur lieu de travail, nous estimons que l'Etat-employeur doit montrer l'exemple en ne sous-estimant pas cette problématique.

D'autre part, nous estimons qu'au moment où l'Etat se réorganise partiellement dans le cadre du projet « OPTI-MA », il conviendra de veiller au bien-être des employés sur leur lieu de travail.

Aussi, nous demandons au Gouvernement jurassien :

- 1) D'entreprendre une étude auprès des collaborateurs de l'Etat (domaine administratif et enseignement) afin de connaître leur éventuel état de souffrance au travail ;**
- 2) D'intégrer les partenaires sociaux à cette étude ;**
- 3) D'envisager des mesures correctives au besoin.**

Le responsable :

Delémont, le 1^{er} octobre 2014

Loïc Dobler